

Ouverture de la séance à  
20h30

**Conseillers présents :**

Philippe ANDRÉ  
Marie-C AUJOULAT  
Jean-Pierre BRAUD  
Sébastien BROUSSARD  
Yannick FABRE  
Nicolas LOUBIER  
Patrick FRAISSE  
Mireille GARDES SAINT-PAUL  
Robert HEUZÉ  
Philippe LASSEYTE  
Christophe PIGNOL  
Liliane REBOUL  
Claude SOLIGNAC

**Excusés représentés :**

Martine AMESLANT par  
Philippe LASSEYTE

**Excusés non représentés :**

Sonia CHATEAUNEUF  
Axel BONHOMME

**Absents :**

Anne-Marie DUMAS  
Kevin RANC

Secrétaire de séance :  
Philippe ANDRÉ

Fin de séance : 23H00

# Extrait du compte rendu du conseil municipal du 19 mai 2022

## **Paragraphe reformulé suite à la demande de Mireille Gardes Saint Paul**

### Alimentation en eau potable des parcelles cadastrées D 1185 et D 1188 appartenant à M. Laroche- La Brugère :

Mme Mireille GARDES informe le conseil municipal de sa sollicitation par M. Robert LAROCHE au sujet de la facturation des travaux d'adduction d'eau des parcelles sur lesquelles son fils, M. Damien LAROCHE construit sa maison d'habitation.

En effet, l'emplacement de la construction se situe à 115 mètres de la conduite principale d'eau potable et, par délibération du 26 octobre 2021, le conseil municipal a fixé le tarif du branchement à l'eau potable au-delà de 10 mètres linéaires à 50.00€/mètre.

Après avoir pris connaissances des différents éléments, la majorité des membres du conseil municipal envisage de requalifier les travaux d'adduction d'eau potable réalisés en régie communale en extension de réseau.

Par ailleurs, M. le Maire rappelle qu'un conflit de voisinage oppose Messieurs Robert Laroche et Éric Laroche, cette situation a fait l'objet d'une demande d'intervention des élus afin de trouver une solution de régularisation, il serait donc agréable aux membres du conseil municipal que ce différent puisse se régler à l'amiable et dans les meilleures conditions.